3. — LE TEMPS. — 14 juin 1933

Chronique

L'ÉCHÉANCE, OU TRENTE ANS APRÈS

14 juin 1963... Il ne semblait pas que le temps eût marché si vite. Mais à quoi reconnaîtrais-je la fuite des années ? Cette vieille table de ferme, cirée et rustique, est celle sur laquelle j'écrivais il y a trente ans. Cette pendule de voyage me sonne l'heure depuis un demi-siècle. Ces livres nouveaux m'entretiennent dans l'idée de la stabilité : car les lecteurs se renouvellent, mais les auteurs jamais. Oui, je pourrais me croire encore à trente ans en arrière, dans ces jours bénis de 1933, où nous avions dépassé à peine, mes amis et moi, les frontières de la caducité. Mais hélas! voici le rappel de l'heure. J'aperçois sur ma table ce magazine récemment fondé, et qui en quelques semaines est devenu si célèbre. Il étale son titre flamboyant : *Rien de neuf !* Et voici la date. Nous sommes bien en 1963. Funeste année ! Et je me rappelle en effet que nous avons célébré, l'année dernière, le centenaire des *Misérables* et de M. Estaunié.

... Je rêvais ainsi quand on a frappé à ma porte, et j'ai vu entrer mon aimable confrère, M. Charensol. Je le croyais plus jeune. « Nous nous connaissons depuis bien longtemps, m'a-t-il dit. Vous rappelez-vous qu'en 1933 je suis venu vous voir pour vous demander votre opinion sur 1900 ?... »

Ma mémoire commence à n'être plus très bonne; mais elle s'illumine parfois de courtes éclaircies. Il me revint à l'esprit qu'en 1933 la mode avait été de faire passer en jugement l'année 1900. Une exposition en avait réuni le meilleur et le pire. Les visiteurs, avec une naïve bonne foi, se croyaient bien supérieurs aux hommes du commencement du siècle, lesquels s'étaient eux-mêmes admirés en se comparant aux hommes de 1880. Ainsi va le monde. Puis la roue avait tourné, et voici que l'esprit de 1933, dans le recul des temps, paraissait le comble du ridicule.

« ... Les *Nouvelles littéraires,* disait M. Charensol, ont pensé à instituer, comme elles l'ont fait il y a trente ans, une enquête auprès des survivants de cette époque peut-être trop décriée. Permettez-moi de vous poser nettement la question. Vous n'ignorez pas que le vénérable M. Paul Morand vient, dans un livre encore très brillant... — *L'Ere du pacte à quatre,* interrompis-je — ... de faire un tableau terrible de ce siècle au tournant de son premier tiers. Que pensez-vous de ses critiques ? »

Il avait tiré un bloc de sa poche et de son gousset un stylo. Il me semblait que trente ans avaient passé comme un jour, et que je le revoyais tel que la première fois, dans le jour de la fenêtre.

— Il est trop facile, répondis-je, de décrier les modes, les livres, les tableaux, les sentiments d'il y a trente ans. Il suffit d'avoir un peu vécu pour s'attendre à ce retour des choses. Imaginez au mur une suite de portraits de famille où les générations se relayent : une citoyenne de 1793 pouffera en voyant sa tante, la contemporaine de Rousseau, avec un chapeau à plumes, de la poudre et des paniers; mais elle-même fera rire, avec ses cheveux courts et sa robe-chemise, sa petite nièce mariée sous la Restauration. Celle-ci à son tour, avec ses cothurnes et ses manches à gigot, paraîtra ridicule à une lionne du second Empire, épanouie en crinoline. Celle qui avait été jolie en 1880 se moquera de cette crinoline, portant elle-même une tournure. Cette tournure semblera bouffonne aux robes princesse de 1900, dont le corset droit sera intolérable aux joueuses de golf de 1930.

— Avouez, reprit M. Charensol, que ces modes de 1933, puisque nous parlons d'elles, étaient bien ridicules. Vous rappelez-vous ces petits chapeaux déformés que les femmes mettaient sur l'oreille, et les petits casaquins qu'elles passaient sur leurs robes ? Ah ! c'est vraiment une époque disgraciée. Vous rappelez-vous leurs boîtes à poudre en forme de plots, et leurs parapluies d'équilibristes chinois ? Elles ne savaient pas si elles voulaient les cheveux courts ou longs; elles ne savaient pas si elles voulaient des robes courtes ou longues; elles ne savaient pas si elles voulaient des chapeaux grands ou petits; et elles avaient inventé des étoffes saupoudrées de petits motifs, dont nous ne ferions pas des housses.

— C'est une période de transition, concédai-je. Evidemment, tout cela n'avait pas le style de ces grands chapeaux Lancret que l'on porte aujourd'hui, ni de ces robes tour à tour ouvertes ou fermées que nous avons renouvelées de 1911 et qui permettent d'entrer dans un salon après avoir conduit une auto.

Je ne sais comment il y avait dans mon bureau un peintre de mes amis. Il a mis à la mode ces jolis nus où les femmes ont les pattes noires et le torse blanc.

— Ah ! s'écria-t-il, 1911 était une grande époque. J'étais enfant, mais je me souviens encore des robes entravées. Comme c'était gracieux ! Un ruban les nouait aux pieds. Quelle décence ! Quelle contrainte ! Et quelle vertu !

— On y reviendra en 1964, répondis-je. Mais restons en 1933, puisque c'est notre sujet. Je vous concède que les meubles étaient massifs. On les avait fait de bois précieux, mais la matière avait tué la forme. On s'est justement dégoûté de ces masses informes et imposantes. On est revenu à ce joli tour 1900, où la matière la plus dure, assouplie et sans poids, se prêtait mollement à tous les caprices de la décoration. Alors le fer lui-même semblait devenu liane et tige verte. Les entrées du Métro, les armoires de Majorelle, les pieds des chaises, tout pliait comme la ronce, se courbait et semblait vivre. L'univers des décorateurs était fait de paraphes. Ils en liaient la signature dans le cuivre. Ils la découpaient dans l'émail, ils la traçaient sur la mousseline Liberty et le velours de coton. Ils imitaient la mèche du fouet, le tænia et le macaroni. Ah ! c'étaient de grands artistes. Nous avons failli être privés à jamais de ces charmants décors. Les hommes de 1933 avaient, avec une austérité morose, répudié cette gaieté. Plus d'ornements. Une moulure les faisait défaillir. Ils avaient gratté par centaines ces délicieux plafonds de 1880, où mille rinceaux appliqués à des coquilles dessinaient sur le plâtre des filets de crème à meringue. Au lieu de ces dessins appétissants, les appartements n'offraient plus que des parois sévères et nues. Il n'est pas jusqu'aux tableaux qui ne fussent chassés des murs. Vous me direz que cette imagerie décèle un goût sauvage et primitif, et qu'il est indécent que la maîtresse de la maison expose son double en ex-voto...

— Je ne dis rien de pareil, s'écria le peintre. Avec ces théories-là, vous nous ferez mourir de faim.

M. Charensol, qui écrivait, leva la tête.

— Vous avouerez, dit-il, que les sièges...

— Oh ! repris-je, la question des sièges est fort compliquée. Les hommes ont cherché pendant un siècle la forme d'un fauteuil. Depuis l'espèce de gondole où Mme Récamier s'étendait à demi, appuyée à la proue en col de cygne, on n'a plus rien trouvé. Ni les broughams du second Empire, quoiqu'ils fussent agréables, ni les fauteuils américains dont le dossier s'abat, ni les grêles chaises de frêne vert brodées d'un iris, ni les cuves carrées en velours gris, ni les matelas cambodgiens, qui oscillaient avant de s'écrouler, ni les sièges à traversins où l'on s'effondrait vers 1930 n'ont vraiment résolu le problème de s'asseoir. C'est à notre temps que cette gloire était réservée. Et dans quelles circonstances ! Le désarmement, enfin accompli en 1950, avait mis plus que jamais les canons à la mode. Toutes les femmes portaient des sabretaches, des bonnets de police, leur poudre dans une giberne et leur rouge à lèvres dans un bâton de maréchal. C'est alors qu'un décorateur ingénieux eut l'idée de racheter à l'Etat tous les affûts de canon pour en faire du mobilier. On savait dès longtemps que les généraux n'avaient pas d'autre lit à la veille d'une victoire, et qu'ils y dormaient parfaitement. Mais on ne s'était jamais rendu compte de toutes les qualités qu'il faut pour supporter un obusier, et qui tire : la souplesse et la force, la docilité et la ténacité, le recul et la remise en place. Le problème du fauteuil était enfin résolu. Cela fit bien un peu crier. On soupçonna quelques nations de préparer sournoisement la guerre. Elles n'auront, disait-on, qu'à mobiliser les salles à manger, et elles disposeront d'un armement formidable. Vaines craintes ! L'amour de la paix était entré dans les cœurs.

— ...Dans les cœurs, répéta M. Charensol en tournant la page. Mais, reprit-il avec vivacité, tout en jetant un coup d'œil sur ses notes, nous n'avons parlé que des modes et, pour ainsi dire, du style mobilier. Vous avouerez que la littérature...

— N'en parlons pas, m'écriai-je. Voulez-vous me brouiller avec les vivants et les morts ? Aujourd'hui même, après trente ans, j'ai peine à définir l'esprit de 1933. Il me semble que le goût des valeurs vraies commençait à renaître. C'est ce que faisaient entendre les éditeurs quand ils criaient qu'ils ne publieraient plus de romans. Ils en publiaient pourtant, et d'excellents. Mais ils voulaient dire qu'ils excommuniaient le fatras et la littérature. On s'intéressait à l'homme et à l'univers. On écrivait le plus souvent d'un style nu et rapide. Le développement agaçait, de même que dans la peinture la ressemblance et le détail agaçaient les yeux neufs, contents d'une figuration abstraite. Le pinceau et la plume allaient au simple et à l'essentiel. Cependant ceux qui avaient vingt ans lisaient Proust. Mais c'était une forme du goût de la nature. Ils pénétraient dans cette forêt enchevêtrée, où la sève passe dans les phrases. On aimait d'ailleurs entendre des échos profonds, et même indistincts. On avait appris que l'âme humaine n'est pas une figure tracée en surface, mais qu'elle se prolonge dans les ténèbres. L'idée de race, qui commençait à prendre une force singulière, correspondait, pour peu scientifique qu'elle fût, à cette croyance en d'obscures racines qui sont nous-mêmes plus que nous. L'idée de l'individu perdait déjà beaucoup de sa force, ainsi que l'attachement à l'indépendance, qui en est la suite. Les jeunes gens répugnaient moins que nous à être les membres d'une communauté. Peut-être le goût du risque et de la lutte personnelle était-il déjà très affaibli. Nous le soupçonnions, mais nous préférions ne pas le voir. On aimait encore les sports, mais bien moins qu'on ne les avait aimés. Un certain esprit d'à quoi bon ? se répandait. Chacun préparait la grande abdication.

— Et nous avons vécu cela! dit le peintre.

— Bah! lui répondis-je, ce n'était pas si mal. C'est être bien hardi que de condamner un temps, qui au surplus ne s'est pas fait tout seul, et qui dépend de tous les autres. Pour moi, plus je vieillis et plus j'admire, comme Lamarck, ce miracle fragile, et probablement précaire, de la vie. Elle devrait avoir disparu depuis longtemps. Chaque génération la prolonge, au prix de mille accommodements. J'admire que les sociétés ne s'effondrent pas à chaque moment et préservent en somme l'essentiel du trésor humain. Il ne faut pas leur en demander plus. Paix aux hommes de 1900 qui croyaient au rêve infini, à l'arabesque et au décor floral, et qui ont fait des armoires de guingois. Paix aux hommes de 1933, qui ont cru aux loupes d'acajou et à la peinture pure.

— On fait ce qu'on peut, dit le peintre.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Le voyage en Aveyron du président de la République

Le président de la République, accompagné de M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, de M. Pierre Appell, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, des hauts fonctionnaires de sa maison civile et militaire, et de M. Thomé, directeur de la Sûreté générale, est rentré ce matin à Paris, à 8 h. 35.

M. Albert Lebrun a été accueilli sur le quai de la gare d'Orsay, par M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, M. Daniélou, ministre de la santé publique, M. Guy La Chambre, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, M. Renard, préfet de la Seine, M. Jean Chiappe, préfet de police, et M. Paul Guichard, directeur général de la police municipale.

Quelques instants avant d'arriver à Paris, le chef de l'Etat a reçu, dans son wagon, les représentants de la presse. M. Albert Lebrun leur a dit combien il regrettait de n'avoir pu rester plus longtemps dans la magnifique région qu'il venait de visiter. Le temps limité dont il disposait l'a notamment empêché d'aller admirer le fameux trou de Bozouls, immense gouffre au fond duquel coule le Dourdon. Le président a fait revivre devant ses auditeurs les si agréables sensations éprouvées en descendant les lacets qui conduisent à Espalion, la coquette cité qui, à cheval sur le Lot, se cache au fond d'une verdoyante vallée. Il n'a pas manqué de dire combien méritait d'être loué le maire, M. Trémolières, pour avoir eu l'idée de faire escorter la voiture présidentielle par un escadron de cavaliers venus de la montagne. Ces descendants des Arvernes avaient vraiment fière allure. C'est sans pouvoir s'y arrêter que M. Albert Lebrun a admiré le vieux pont Rouge, datant de Charlemagne, et que franchit François I^er pour faire son entrée à Espalion, ainsi que le château de la Renaissance, devenu le palais de justice. Toutefois, le chef de l'Etat a prié M. de Monzie de signaler ces deux monuments historiques à l'attention des services d'architecture des beaux-arts.

Puis M. Albert Lebrun a évoqué les sauvages gorges du Lot, la grandiose vallée de la Truyère et les fertiles et riants plateaux du haut Rouergue, sans oublier le magnifique panorama que l'on découvre en approchant de Vic-sur-Cère, la jolie station climatique. Mais c'est l'affectueuse et enthousiaste sympathie que lui ont témoignée les populations aveyronnaises qui a surtout touché M. Albert Lebrun. C'est avec émotion qu'il a parlé des réceptions de Rodez, d'Espalion, d'Estaing, d'Entraygues et de Mur-de-Barrez.

Les auditeurs du président de la République, qui étaient mêlés à la foule qui se pressait dans ces localités pour saluer et acclamer le chef de l'Etat, purent lui affirmer que son souvenir n'est pas prêt de s'éteindre dans le cœur des Rouergats. Chaque fois il a trouvé, pour les remercier, des mots qui les ont conquis.

La session des Conseils d'arrondissement

Aux termes d'un décret paru ce matin au *Journal officiel,* les conseils d'arrondissement se réuniront le 3 juillet 1933 pour la première partie de leur session annuelle, et le 10 octobre 1933 pour la deuxième partie.

Au conseil national du parti démocrate populaire

Le conseil national du parti démocrate populaire s'est réuni à Paris, dans la salle du palais de la Mutualité, sous la présidence de M. Champetier de Ribes, député des Basses-Pyrénées, ancien ministre.

Après un rapport du secrétaire général, M. Raymond Laurent, conseiller municipal de Paris, sur l'activité du parti depuis le conseil national de mars, des exposés ont été présentés par M. Reille-Soult, député du Tarn, secrétaire du groupe parlementaire du parti, sur la politique économique et financière, et par M. Ernest Pezet, député du Morbihan, secrétaire de la commission des affaires étrangères, sur la politique extérieure. Ces exposés ont donné lieu à un débat auquel ont pris part notamment MM. Paul Simon, Pierre Trémintin, Jean Lerolle, députés; le docteur Thibout, A. Boissard et Maurice Berger, anciens députés; Alfred Bour, conseiller municipal de Paris; Paul Guillard, conseiller général de la Seine-Inférieure; Mlle Germaine Chapuis, avocat au barreau de Marseille.

En conclusion, l'assemblée a voté à l'unanimité une motion dans laquelle elle souhaite que la France « collabore activement aux efforts entrepris par tous les peuples pour surmonter la crise économique et qui doivent tendre à stabiliser les monnaies et à développer les échanges internationaux, sans nuire à une protection légitime des intérêts vitaux de l'agriculture ». Le conseil s'est prononcé contre toute inflation, toute dévaluation; il a demandé la déflation budgétaire.

Dans le domaine de la politique extérieure, le conseil national a « affirmé sa fidélité à la conception française d'une paix organique et d'une sécurité réelle basée sur le contrôle strict des armements, sur la détermination pratique de l'agresseur et sur de clairs engagements d'assistance mutuelle ».

Le conseil a affirmé « la nécessité et la possibilité de dégager à la Chambre une majorité nouvelle » et que « l'intérêt du pays doit parler plus haut que la fausse mystique d'une coalition parlementaire dont l'origine électorale illogique ne suffit pas à assurer l'homogénéité ni la stabilité, ou à masquer les divergences doctrinales irréductibles. »

Un discours de M. Louis Proust

M. Louis Proust, député d'Indre-et-Loire, président général du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, a présidé, à Strasbourg, l'assemblée générale de la section alsacienne du comité.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Louis Proust a dit, notamment :

Ne laissons pas toucher à notre force qui suffit à garantir notre sécurité et qui en est le seul gage certain. Ne laissons pas toucher à notre monnaie fortement assise sur une réserve d'or dont nous ne devons compte à personne. Ne laissons pas toucher à nos douanes frontières fortifiées de notre économie, aussi nécessaires à notre indépendance que les retranchements de nos frontières politiques.

Mérite agricole

Sont promus dans le mérite agricole :

Commandeurs

1° AU TITRE DE LA MÉTROPOLE :

MM. Affre, directeur des services vétérinaires de la Haute-Vienne, à Limoges; Bigot, agriculteur, à Duclair (Seine-Inférieure); Bon, agriculteur à La Bouillie (Côtes-du-Nord); Brasart, directeur adjoint au ministère de l'agriculture; Brillaud de Laujardière, directeur général du syndicat central des agriculteurs de France, à Paris; Camus, industriel horticole, à Paris; Chatelain, agriculteur à Vignoux (Indre); Croibier-Futtaz, rosiériste à Vénissieux (Rhône); Cuillé, professeur à l'école vétérinaire de Toulouse; Desmars, préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen; Hubert, agriculteur à Ménil-Annelles (Ardennes); Lagorsse, agriculteur à Saint-Aulaire (Corrèze); Lefebvre, agriculteur à Plessiers-Saint-Just (Oise); Millot, pépiniériste à Mandres-sur-Vair (Vosges); Morice, chef des services politiques au *Petit Parisien,* Paris; Pérard, professeur à l'Ecole centrale, à Paris; Préaud, directeur du génie rural, au ministère de l'agriculture, à Paris; Rimbert, directeur de l'intendance au ministère de la guerre, Paris; Scamaroni, préfet des Ardennes, à Mézières; Schor, agriculteur à Nommay (Doubs); Sémirol, membre fondateur du club du « Chien de berger » à Pantin (Seine); Sibre, cultivateur à Bessoncourt (Belfort); Taylor, ingénieur agricole à Tresses (Gironde); Vergnes, agriculteur à Moissac (Tarn-et-Garonne); Vignerot, ingénieur en chef du génie rural à Paris.

2° AU TITRE DE L'ALGÉRIE, TUNISIE, COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

MM. Jourdan, agriculteur, secrétaire du syndicat professionnel des exportateurs de fruits et primeurs d'Algérie, à Alger; Polycarpe, agriculteur à Laverdure, Constantine (Algérie).

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Election municipale

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Les électeurs de Nancy ayant été appelés à élire, hier, deux conseillers municipaux, en remplacement de MM. Malval, maire, et Antoine, décédés, le scrutin a donné les résultats suivants : inscrits, 28,356; votants, 15,274; bulletins blancs ou nuls, 599; suffrages exprimés, 14,675; majorité absolue, 7,338. Liste républicaine des intérêts de Nancy, docteur Perrin, 8,164 voix, élu; M. de Menthon, professeur à la faculté de droit, 7,832 voix, élu; liste d'entente républicaine et municipale, M. Marcel Simon, 4,057; M. Victor Idoux, 4,294; liste communiste, M. Mougeotte, 1,277; M. Vincent, 1,273; indépendant de gauche, M. Emile Lebmanc, 1,043; divers, 33.

CÔTES-DU-NORD. — Dans le canton de la Roche-Derrien, le docteur Joseph Le Rolland, maire de Hengoat, républicain radical, a été élu par 908 voix contre 868 à M. F. Lebiton, conseiller d'arrondissement, radical socialiste, en remplacement du docteur Léon Fichet, radical socialiste, démissionnaire.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Dans le canton de Pierre, il y a eu 3,856 inscrits, 2,513 votants, 2,467 suffrages exprimés. M. Rebouillat, conseiller d'arrondissement, radical, a obtenu 1,729 voix, élu. M. Durandot, maire de Pontoux, radical socialiste, a eu 733 voix. Il s'agissait de remplacer M. Druard, radical socialiste, démissionnaire, vice-président du conseil général.

CORRESPONDANCE

L'invention de la photographie

Nous avons reçu la lettre suivante :

Poitiers, juin 1933.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi d'ajouter, à propos de Niepce et de Daguerre, les quelques précisions suivantes qui me semblent pouvoir intéresser vos lecteurs.

La finesse des images daguerriennes, véritables merveilles, suscita un enthousiasme indescriptible. C'est Arago, auquel Daguerre avait confié son procédé, qui, en ayant aperçu toute l'importance, se mit en devoir d'élever immédiatement cette invention au domaine public. Un projet de loi assurant à Daguerre une pension viagère de 6,000 francs, au fils de Niepce une pension viagère de 4,000 francs — pensions réversibles sur les veuves — fut voté, le 3 juillet 1839, par la Chambre des députés sur un rapport d'Arago. La Chambre des pairs l'approuvait le 30 juillet suivant, après un rapport de Gay-Lussac. Voici quelques passages de ce dernier rapport :

Il est certain que, par la découverte de M. Daguerre, la physique est aujourd'hui en possession d'un réactif extraordinairement sensible aux influences lumineuses, d'un instrument nouveau qui sera pour l'intensité de la lumière et les phénomènes lumineux ce que le microscope est pour les petits objets... Déjà ce réactif a reçu très distinctement l'empreinte de la faible lumière de la lune, et M. Arago a conçu l'espérance d'une carte tracée par le satellite lui-même...

On se demandera peut-être alors, et, en effet, la question a déjà été faite, pourquoi, si le procédé de M. Daguerre était si difficile à trouver, il ne l'a pas exploité lui-même, et pourquoi en dehors des lois si sages qui garantissent autant les intérêts des auteurs que ceux de la fortune publique le gouvernement s'est décidé à en faire l'acquisition pour le livrer au public. Nous répondons à ces deux questions.

Le principal avantage du procédé de M. Daguerre consiste à obtenir promptement, et cependant d'une manière très exacte, l'image des objets, soit pour la conserver, soit aussi pour la reproduire ensuite par les moyens de la gravure et de la lithographie; et, dès lors, on conçoit que, concentré dans les mains d'un seul individu, il n'aurait point trouvé un aliment suffisant.

Au contraire, livré à la publicité, ce procédé recevra dans les mains du peintre, de l'architecte, du voyageur, du naturaliste, une foule d'applications.

Enfin possédé par un seul, il resterait longtemps stationnaire et se flétrirait peut-être; devenu public, il grandira et s'améliorera du concours de tous.

Ainsi, sous ces divers rapports, il était utile qu'il devînt une propriété publique...

Pour ceux qui ne sont pas insensibles à la gloire nationale, qui savent qu'un peuple ne brille d'un plus grand éclat sur les autres peuples que par les progrès plus grands qu'il fait faire à la civilisation; pour ceux-là, disons-nous, le procédé de M. Daguerre est une grande découverte. Il est l'origine d'un art nouveau au milieu d'une vieille civilisation, qui fera époque et sera conservé comme une titre de gloire; et faudrait-il qu'il aille à la postérité escorté d'ingratitude? qu'il lui parvienne plutôt comme un éclatant témoignage de la protection que les Chambres, le gouvernement de Juillet, le pays tout entier, accordent aux grandes découvertes...

Veuillez agréer, etc...

A. TURPAIN,
professeur à l'université de Poitiers.

A propos du comte de Gobineau

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Comme petit-fils de Gobineau, il m'est impossible de laisser passer sans protester certaines inexactitudes contenues dans le récent article de M. Henry Rollin.

Je ne puis laisser dire que mon grand-père, « Français de naissance sans l'être de cœur », n'ait pas accompli, en 1870, son devoir de Français, alors que les preuves du contraire abondent, et je me permets de renvoyer votre collaborateur à la belle étude de M. Léon Deffoux (*Trois aspects de Gobineau,* pp. 23 et suiv.), où se trouvent réunis tous les documents et renseignements démontrant la très noble conduite du comte de Gobineau devant l'invasion prussienne, conduite qui lui valut, après l'armistice, les remerciements et félicitations du conseil général de l'Oise.

Ruiné par la guerre, sans ressources, chargé de famille, mon grand-père se préoccupa ensuite de chercher au loin l'emploi de ses hautes facultés. La publication prochaine des lettres de Gobineau à son éminent ami, le comte de Prokesch-Osten, fera bientôt connaître le sens exact de ses démarches, à l'abri de toute critique. Au surplus, ces démarches devinrent superflues, car M. Thiers et M. de Rémusat le nommèrent ministre de France à Stockholm, et il me suffira d'invoquer ces illustres répondants.

Plus ou moins directement, les autres accusations se rapportent toutes aux opinions antidémocratiques — d'ailleurs bien connues — de Gobineau; je m'abstiens de les discuter, m'étant d'ailleurs fait une règle de ne jamais intervenir dans les polémiques soulevées par les théories ethniques, historiques, politiques ou philosophiques de mon grand-père, même lorsque j'y rencontre des interprétations que, pour ma part, je considère comme erronées.

Je vous remercie d'avance, monsieur le directeur, de l'accueil que vous voudrez bien faire à cette lettre et vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CLÉMENT SERPEILLE DE GOBINEAU.

A propos de « Boisrobert ou comment naquit l'Académie »

M. Jacques des Gachons nous envoie la lettre suivante :

Mon cher directeur,

A la suite de mon petit feuilleton, j'ai reçu une très aimable lettre d'un « vieux professeur de lettres » qui ne signe que de ses initiales G. L. et qui, « par conscience professionnelle », se voit contraint « à baisser ma note » parce que parmi les épistoliers du recueil publié par Faret, en 1627, je cite Molière. C'est que, mon cher maître, lui écrirais-je si je savais son nom et son adresse, c'est que, avant Molière, né en 1622, il y a eu François de Molière, mort vers 1623, assassiné, dit-on. Il vivait à la cour de France et publia des vers dans les *Délices de la poésie française* et un roman : *la Semaine amoureuse.* Il y eut même une Mme de Molière, née Picardet, poète également.

J'espère qu'ainsi ma « note » va remonter, surtout si j'ajoute que c'est ma déplorable écriture qui m'a fait parler, dès le premier feuilleton, de l'abbé « interruptant » quand j'avais cru écrire « interrupteur ».

JACQUES DES GACHONS.

ARMÉE

Dans l'état-major général de l'armée

Le général de division Balli, inspecteur des études et expériences techniques de l'artillerie, est nommé inspecteur de l'armement de l'armée, adjoint au général inspecteur général de l'armée.

Le général de brigade Gavard, inspecteur général des fabrications de guerre à la mobilisation, est nommé inspecteur de la mobilisation industrielle.

Le général de brigade Jorry, directeur de l'atelier de constructions de Puteaux, est nommé inspecteur des fabrications d'armement.

MARINE

Les marins français au Portugal

L'amiral Drujon, commandant la 2^e escadre, accompagné du ministre de France, de l'attaché français de l'air et de divers officiers de l'escadre française, a été reçu hier par le général Carmona, président de la République.

Le soir, le ministre de France a offert un dîner en l'honneur des officiers, suivi d'une réception, à laquelle assistaient plus de 500 personnes, parmi lesquelles les plus hautes personnalités civiles et militaires de Lisbonne.

Un article du comte de Fels

ON NOUS DEMANDE UNE SOLUTION

Le comte de Fels publie dans la *Revue de Paris* un article faisant suite à celui qui avait paru le 15 mars, sous le titre « Vers Moscou », et dont nous avions reproduit les passages essentiels.

Voici la conclusion de cette étude :

Un profond penseur, bien oublié aujourd'hui, Blanc de Saint-Bonnet, a comparé le marxisme à une sorte d'islam. La justesse d'un tel rapprochement pouvait échapper il y a soixante-dix ans à un Français moyen. Il n'en devrait plus être de même aujourd'hui, car, de plus en plus, le marxisme se révèle avec son caractère de religion oppressive et exclusive, mis plus récemment en lumière par l'éminent écrivain russe M. Nicolas Berdaieff. Le marxisme, contrairement à l'opinion accréditée, est plus qu'un socialisme. On ne peut pas ne pas y discerner une religion entée sur le socialisme. La logique interne de son principe le condamne à faire table rase dans l'Occident de toutes les institutions du passé, à faire disparaître jusqu'au dernier vestige du système politique et économique dû à la civilisation chrétienne. Il ne peut tolérer la survie de la famille, du patrimoine, de l'héritier, de la propriété privée, et des croyances. Il travaille à les détruire avec une persévérance que rien ne décourage, se couvrant de légalité apparente aussi longtemps qu'il le faudra, mais se réservant d'un finir d'un seul coup, dès que la situation aura convenablement mûri.

Que ce caractère essentiel du marxisme ne soit pas clairement discerné par la bourgeoisie française, qu'elle persiste à y voir une construction idéologique qui, pareille à tant d'autres, perdra sa malfaisance en s'incorporant au parlementarisme démocratique et en subissant la loi de la relativité, cela nous donne la mesure d'un prodigieux affaiblissement de la raison publique.

En présence du marxisme, la bourgoisie française est frappée d'une sorte de fascination ou d'inhibition. Elle est désarmée devant lui, parce qu'elle croit à sa fatalité. A quoi servirait-il de se mettre en travers d'une évolution inéluctable dont le terme ne saurait être modifié? N'est-il pas plus sage de composer et de transiger avec le *monstre,* de ne pas l'irriter par d'inutiles refus et de le rendre traitable au contraire par d'opportunes concessions? C'est la persuasion de la vanité de toute lutte directe contre le marxisme, qui a fait du parti modéré le fourrier de celui-ci. Dans la foule des courtisans qui s'empressent autour du marxisme on rencontre les personnages les plus imprévus et l'autel du nouveau Dieu ne manque jamais d'offrandes ni de sacrifices.

Par malheur, il ne se laissera pas amadouer. On ne le désarmera point par des concessions, car il ne saurait se satisfaire, après la ruine complète des finances publiques, que de l'éversion totale de notre ordre politique et social.

Cet affaissement sur elle-même d'une catégorie sociale qui se recommande par tant de précieuses qualités, cette incompréhension du danger qui la menace jusque dans son existence même s'expliquent d'autant moins que le marxisme est entré nettement dans la phase du déclin en Europe, la Russie exceptée, dont il est devenu banal de souligner le caractère plus oriental peut-être et asiatique qu'européen.

La Grande-Bretagne ne s'est pas attardée à l'expérience du travaillisme qu'il lui a fallu subir. La réaction a été vigoureuse et complète.

L'exemple de l'Italie est-il assez probant et significatif? Le marxisme qui semblait avoir enchaîné pour toujours les péninsulaires à son char de triomphe a succombé sans gloire contre une offensive nationale et corporative, sans que l'occasion d'une revanche se soit présentée pour lui.

On ne doutait pas, dans les milieux politiques français, que la social-démocratie ne fût l'arbitre souverain des destins allemands. La chose était passée en force de dogme. Notre politique extérieure se fondait sur l'invincibilité et la pérennité présumées du socialisme en Allemagne.

Et cependant! Contre la poussée raciste, la social-démocratie n'a pas tenté un timide essai de résistance. Il ne s'est même pas trouvé un Baudin allemand pour incarner, devant la postérité, en mourant sur une barricade, la revendication éternelle de la république jugulée et du marxisme évincé. L'opinion française ne devrait-elle pas être frappée de ce que les prétentions socialistes à la maîtrise de l'avenir dissimulaient en Allemagne d'impuissance et de servilité? Du jour au lendemain, la bête indomptable s'est mise à crever les cerceaux de papier sur un signe du belluaire Hitler. Et la deuxième Internationale a virtuellement cessé d'exister.

La politique expérimentale, qui ne craint rien tant que de céder à l'illusion, ne peut se dissimuler que le contre-coup de ces événements ne s'est pas fait encore ressentir en France où le parti socialiste continue à dominer le cartel qui exerce le pouvoir politique et administratif. Notre pays semble se résigner à n'être plus que la dernière citadelle de la deuxième Internationale mise au ban de l'Europe. On pouvait rêver destin plus éclatant pour la France de Valmy et des deux Marnes, pour le grand peuple dont les événements de 1914-1918 semblaient avoir confirmé la magistrature européenne.

S'étant ainsi identifiée à la deuxième Internationale, la France partagera inévitablement

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 14 JUIN 1933

LA MUSIQUE

AU CHATELET : l'Opéra russe de Paris, « Boris Godounow », drame musical en quatre actes et huit tableaux, d'après Pouchkine et Karamzine, musique de Moussorgsky, instrumentation de Rimsky-Korsakoff; « la Fiancée du tzar », opéra en quatre actes de May et Tumenev, musique de Rimsky-Korsakoff; « la Dame de pique », opéra en trois actes et sept tableaux, de Modes Tchaïkowsky, musique de Pierre Tchaïkowsky.

LES BALLETS RUSSES DE MONTE-CARLO : « les Matelots », ballet en cinq tableaux de M. Boris Kochno, musique de M. Georges Auric; première représentation des « Présages », symphonie chorégraphique de M. Léonide Massine, musique de Pierre Tchaïkowsky; « le Beau Danube », ballet de caractère en deux tableaux, de M. Léonide Massine, musique de Johann Strauss, arrangée et orchestrée par M. Roger Désormière.

AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES : les Ballets de 1933, premières représentations de « Mozartiana », ballet en un acte de M. Georges Balanchine, musique de Mozart, instrumentée par Pierre Tchaïkowsky; « les Sept péchés capitaux », spectacle sur des poèmes de M. Bert Brecht, musique de M. Kurt Weil; « les Songes », ballet en deux tableaux, scénario de M. André Derain, musique de M. Darius Milhaud.

Correspondance.

On ne saurait faire une analyse véritablement mûrie et creusée des nombreux spectacles lyriques et chorégraphiques qui ont été présentés la semaine dernière. Paris est redevenu pour quelques jours le centre et le foyer d'art où toutes les tendances des écoles actuelles se donnent jeu. Je me vois obligé de ne consigner ici, en hâte, que des impressions premières. Notre esprit est encore ébloui par toute cette végétation brusquement éclose avec le printemps sur les scènes de la capitale.

Avec frémissement, singularité et tumulte, les compagnies d'artistes slaves se sont empressées de nous offrir les primeurs esthétiques de la saison. Au théâtre du Châtelet, M. Féodor Chaliapine a fait une nouvelle apparition dans *Boris Godounow,* dont il demeure l'inégalable interprète. Je vous ai parlé à maintes reprises du chef-d'œuvre de Moussorgsky. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui.

Pour piquer l'attention publique, on nous avait par ailleurs annoncé que *la Fiancée du Tzar,* de Rimsky-Korsakoff, et *la Dame de pique,* de Pierre Tchaïkowsky, étaient jouées pour la première fois à Paris. Cela n'est pas exact. *La Fiancée du Tzar* avait été représentée à la fin de l'année 1930 sur le théâtre des Champs-Elysées. Nous y avions déjà applaudi les principaux interprètes qu'on a revus vendredi au Châtelet : Mme Lissitchkina, soprano d'autant de souplesse que d'éclat, MM. Popov et Kaïdanoff, barytons puissamment doués. M. Alexandre Labinsky conduisait l'autre soir l'orchestre avec énergie et adresse. Quant à *la Dame de pique,* opéra tombé en désuétude, on en avait pu écouter, à la Gaîté-Lyrique, en 1928, les tirades ravageuses, les mélodies d'une fadeur entortillée. Par sa maîtrise vibrante, un ténor d'envergure, M. Rogatchewsky, nous a faiblement dédommagés de l'ennuyeux ouvrage. A l'époque, j'avais publié ici des études suffisamment poussées sur *la Fiancée du Tzar* et *la Dame de pique.*

On me permettra de ne m'exprimer avec quelque détail dans les lignes qui suivent que sur les dernières créations des deux troupes de danseurs slaves maintenant en vue. Car les Ballets russes de Monte-Carlo où, sous la direction de MM. W. de Basil et René Blum, s'étaient rassemblés l'an passé les meilleurs sujets de Diaghilew, se sont partagés en deux fractions rivales : celle qui continue de s'appeler, comme au début, les Ballets russes de Monte-Carlo et celle qui se pare de ce titre passager : les Ballets de 1933. Je dois dire tout de suite que le premier clan a su conserver les éléments les plus reluisants et les plus nombreux de la compagnie de Serge de Diaghilew. Le deuxième groupe, quoique plus remuant et avide d'inédit, semble, en comparaison, vert, un peu mince et sans fermeté.

Que s'il vous plaît d'avoir une idée exacte de la première manière de Diaghilew, — la plus chère au cœur de notre public, — il faut aller au Châtelet. Sous la surveillance de M. Léonide Massine, chorégraphe de la plus haute volée, les Ballets russes de Monte-Carlo y ont ranimé d'une belle ardeur la tradition diaghilienne. Ils ont remis justement en lumière le divertissement de MM. Boris Kochno et Georges Auric, d'une si joyeuse imagination, *les Matelots.* On n'avait pas affiché depuis cinq ans cette œuvrette allègre et pittoresque. La musique acide, pinçante et hardie de M. Georges Auric méritait pourtant un sort plus favorable. Vous retrouverez même quelques-uns des créateurs des *Matelots :* Mlle Danilova, MM. Léonide Massine et Léon Woizikovsky, toujours dignes de la réputation qu'ils se sont acquise. Mlle Tatiana Chamié remplace avec vigueur et relief Mlle Sokolova dans le rôle de l'Amie. M. David Lichine, danseur qui rappelle M. Volinine, fait valoir une intelligence et une virtuosité peu communes.

La seule nouveauté de la première soirée consistait en une « symphonie chorégraphique », d'une prétention difficilement soutenable et intitulée *Présages.* Les personnages, purement allégoriques, ont pour noms : le Sort, la Passion, l'Action, les Tentations, le Mouvement, la Légèreté, le Héros, les Destinées, les Présages. Comme dans la Symphonie en *ut* mineur, de Beethoven, M. Massine a voulu évoquer le combat de l'homme contre le destin. Il a essayé de figurer emblématiquement sur la scène l'action humaine interceptée ou brisée par les tentations, l'amour et le bonheur arrêtés sans cesse dans leur marche, la légèreté présidant à toutes choses, et les hommes poussés à la guerre et finissant par triompher de la fatalité qui les poursuit. J'y découvre, pour ma part, une satire sociale assez maladroitement masquée. Vastes desseins pour un si court ballet.

La partition de la *Cinquième symphonie* de Tchaïkowsky est aussi redondante et banale que la décoration de M. André Masson est puérile et criarde. Pourquoi donc avoir été chercher pour la circonstance dans l'œuvre de concert de *Tchaïkowsky,* alors que le compositeur de Wotkinsk a laissé d'excellente musique de ballet, comme *la Belle au bois dormant* et *Casse-Noisette?* Mlle Irène Baronova séduit par son agilité. Mlle Tatiana Riabouchinska, en maillot azuré, représente en perfection la Légèreté. Alliant la sensibilité à la technique, M. David Lichine prête au Héros d'admirables expressions de physionomie.

MM. W. de Basil et René Blum ont été infiniment mieux inspirés en reprenant *le Beau Danube.* Ce ballet, d'un charme facile, avait enchanté son monde aux « Soirées de Paris », que le comte Etienne de Beaumont avait organisées il y a huit ans à la Cigale. M. Roger Désormière avait ingénieusement réinstrumenté valses, mazurkas et quadrilles de Johann Strauss. L'action frivole, que je vous ai racontée au moment de la première représentation, se déroule devant une sépia agrandie de Constantin Guys. M. Léonide Massine danse avec une flamme communicative. Mlle Danilova se montre, une fois de plus, une ballerine de très grande classe. Mlle Riabouchinska incarne délicatement une jeune fille dans sa fleur. Mlle Baronova nous offre l'image d'une modiste singulièrement preste et attirante. En progrès marqué, M. Roger Désormière conduit l'orchestre avec une autorité nerveuse et une brûlante application. Dans ses données familières et ses tons de fraîcheur, *le Beau Danube* a produit l'effet le plus pénétrant.

Au théâtre des Champs-Elysées, les Ballets 1933 ont pour metteur en scène M. Georges Balanchine, le dernier collaborateur inventif et savant de Serge de Diaghilew. Ce maître de ballet, d'une curiosité toujours active, s'est rejeté dans une affectation de modernisme et veut encore surprendre par ses façons. Dans le cercle inquiet, tourmenté, névrosé des artistes d'avant-garde, il tient à jouer un rôle d'initiation ou de direction. Avec des bizarreries qui déroutent, il se met à la recherche du style de notre temps.

A l'occasion du centenaire de la création de *Don Juan,* Tchaïkowsky avait écrit *Mozartiana.* Pièce de circonstance, où il orchestrait certaines pages de Mozart comme les Variations pour piano sur un air des *Pèlerins de la Mecque,* de Gluck, comme un menuet inachevé en *ré.* Il pastichait bien pauvrement la manière du maître de Salzbourg. Il y a assez de musique de danse de Mozart pour qu'on n'aille pas ressusciter le faible calque de Tchaïkowsky, quand il s'agit de célébrer le génie de l'auteur des *Noces de Figaro.*

Le ballet établi sur cette composition factice est, paraît-il, « dédié à l'esprit classique de la danse ». On ne s'en douterait pas. Les procédés d'école, qu'on croyait voir là en honneur, sont ouvertement déformés, ridiculisés. Un personnage en noir, six ballerines en tutus rouges, une princesse éplorée et conduite par deux figurants caparaçonnés comme des chevaux de corbillard, une danseuse en maillot noir, deux bohémiennes clinquantes exécutent divers pas inutilement compliqués et sans ordre. L'idée du metteur en scène était-elle d'honorer « l'esprit classique » ou de s'en moquer et d'en montrer un aspect funèbre et mortel?

On a voulu faire sensation avec *les Sept péchés capitaux,* spectacle sur des poèmes de M. Bert Brecht et sur la musique de M. Kurt Weill. C'est un mimodrame d'un naturalisme traversé de symbolisme et assez désuet. Le genre en florissait il y a quelque cinquante ans. La scène est coupée par un rideau bas de tulle blanc et qui s'ouvrira pour chaque épisode. D'un côté, une chambrette éclairée par un projecteur bleu; de l'autre côté, devant l'agrandissement d'une photographie de famille, un quatuor d'hommes figure le foyer paternel. Dans le fond, un haut décor circulaire avec sept portes et sept grands panneaux sur lesquels sont inscrits les péchés capitaux. Deux sœurs (les auteurs s'attachent à nous démontrer qu'elles ne forment qu'un seul être) quittent la Louisiane pour « tenter leur chance ». Avec l'argent qu'elles gagneront, elles se proposent d'édifier une maisonnette au bord du Mississipi, qu'elles habiteront avec leurs parents.

L'une des deux sœurs, Anna, qui est belle, se fait engager comme danseuse dans un cabaret à Memphis. Ecuyère à Los-Angeles, elle prend avec colère le parti de deux pauvres figurants et cravache leur impitoyable chef. A Philadelphie, elle reparaît en danseuse. Son manager exige qu'elle ne pèse pas plus de cinquante-deux kilos et sa sœur lui interdit de manger à sa faim. A Boston, elle trouve un amant généreux qu'elle trompe pour un godelureau qu'elle paye. Celui-ci la trahit à son tour. Elle revient à son riche entreteneur. Elle est en pleine vogue à Tennessy. Des amoureux se ruinent et se suicident pour elle. A San-Francisco, elle a pu amasser assez d'argent pour faire construire le cottage familial. Repentie, elle rentre dans la cité natale, après avoir tâté, pendant sept ans, des sept péchés capitaux. Les parents accueillent avec une fière émotion la pécheresse endolorie, prospère et repentie.

La musique de M. Kurt Weill témoigne d'un constant parti pris de vulgarité. Pendant tout l'ouvrage, la cantatrice débite une mélopée ordinaire et lancinante, accompagnée à l'orchestre par des ébauches de tangos, de valses et de fox-trots. La partition, tout insignifiante qu'elle semble à la première audition, révèle un technicien d'une adresse accomplie. Elle fait constamment songer à *l'Opéra de quat' sous.* On pourrait appeler *les Sept péchés capitaux* « le ballet de quat' sous ».

Mlle Tilly Losch, qui tient le principal rôle, est une mime et une acrobate plutôt qu'une danseuse. Sur son beau visage on peut lire toutes les expressions de la détresse humaine. Artiste qui touche le cœur dans ses fibres secrètes. Mlle Lotte Lenja ressemble à Mlle Mistinguett et chante comme elle.

Cette pantomime, d'un réalisme désespéré, dérive nettement de l'actuel expressionnisme allemand. Malgré ses lieux communs, elle frappe l'imagination. On ne distingue plus le primitif ni le fabriqué de la théorie. C'est, comme on dit à présent, du populisme, forcé à plaisir dans le triste et le terne.

Le plus plaisant divertissement de cette série est sans conteste *Songes,* de MM. André Derain et Darius Milhaud. Dans un décor vert d'eau, percé de grandes fenêtres noires, une ballerine, qui n'est préoccupée que de la pureté de son art, s'endort. Elle est visitée en rêve par les fantômes maléfiques et figuratifs du roman-feuilleton, de la bourgeoisie prétentieuse, du barbare mysticisme slave, de la danse espagnole de music-hall, de la folie moderniste, du romantisme tranchant qui s'opposent à la noble carrière qu'elle veut courir. Par bonheur, elle trouve un soutien dans la Nature, délicieusement costumée et fleurie. La petite héroïne se réveille. Elle continuera de suivre avec courage sa voie.

Sur ce scénario, qui a des traits de ressemblance extérieure avec *le Spectre de la rose* M. Darius Milhaud nous a fait entendre sa meilleure partition. Sa supériorité de nature y éclate avec avantage. Il a renoncé là à ses néologismes piquants, à sa dialectique choquante. Il n'a songé qu'à être agréable et sincère. Son écriture anguleuse est maintenant finement tournée, son orchestration, aimable, nourrie, soignée.

Mlle Tamara Toumanova, dont je vous ai déjà signalé les vertus d'exception, interprète le rôle principal. Elle perle, pour ainsi dire, le détail technique et développe à merveille les ressorts de son mécanisme incomparable. Elle s'enlève constamment d'une aile légère. A ses côtés, ne se font remarquer que M. Roman Jasinsky, Mlles Kylberg et Blank. M. Maurice de Abravanel assure une vivante exécution orchestrale des trois partitions et sait prendre toutes les formes pour convaincre son public.

Même quand il fait fausse route, M. Georges Balanchine se présente par un côté intéressant. Il a le secret de multiplier à son gré les points de vue chorégraphiques. Tout en payant son effort généreux comme il convient, on s'aperçoit que son expression est encore embarrassée et à l'état élémentaire. On voudrait qu'il se perfectionnât à coup sûr et qu'il en eût terminé une fois pour toutes avec la maladie d'enfance. Parmi ceux qui illustrent la période ouverte par Diaghilew, M. Léonide Massine porte le mieux la marque du maître.

Il nous reste à examiner plusieurs spectacles qu'on vient de monter et qui méritent d'être étudiés d'un peu près. Nous nous y emploierons la prochaine fois. Je vous assure qu'il est difficile de s'y reconnaître dans l'encombrement théâtral actuel. L'activité artistique a repris tout à coup à Paris avec une telle intensité qu'on est à tout instant entraîné par des tentatives turbulentes ou passionnées. Tâchons du moins d'en juger ici avec un peu de recul et à froid.

HENRY MALHERBE.

P.-S. — M. Guy de Pourtalès me prie de reproduire ces lignes de la dernière lettre qu'il m'a adressée :

A la suite du premier feuilleton consacré par vos soins aux « Origines de Wagner » et reproduisant la note de Mme Thode, celle-ci me prie de vous demander une petite rectification. Il s'agit de la phrase suivante (2^e colonne, ligne 37) : « Cette légende est inconciliable avec les précisions suivantes, données à cet égard par le maître lui-même, *âgé de 70 ans,* etc... » Richard Wagner n'ayant atteint que l'âge de 69 ans et 8 mois, il tombe sous le sens qu'il s'agit (dans les mots en italique) d'une erreur de traduction. Il faut lire non point « âgé de 70 ans » mais « *durant l'année 70* », date où l'*Autobiographie* fut imprimée dans sa première version. Le texte de Mme Thode m'ayant été remis tout traduit en français, je n'avais pas cru devoir y apporter de retouche.

Je ne ferai plus qu'une simple remarque : le manuscrit de l'*Autobiographie* avait été remis à Nietzsche en 1869, et les premiers exemplaires imprimés ont été adressés aux familiers de Wagner à l'occasion de la fête de Noël de l'année 1869. — *H. M.*